

Conseil Général du Nord

GRANDS DEBATS SUR DE GRANDES QUESTIONS

Après avoir réclamé le maintien intégral du Traité de Paix et la nationalisation des mines de potasse en Alsace-Lorraine, le Conseil repousse celle des grands services publics

Par 34 voix contre 22, il se prononce pour la reprise des relations avec le Vatican

Ce fut hier une mémorable et grande journée pour notre Assemblée départementale. Les débats de suite, que les tumultueux incidents survenus par beaucoup, soulevés peut-être par certains, ne se sont pas produits.

Toujours animés d'intérêt par la portée sociale des débats, la séance, égayée parfois de répliques inattendues, fut calme... et le Préfet assista à l'Assemblée.

M. VANCAUWENBERGHE présidait, avec Couteaux comme secrétaire.

La condamnation de M. Caillaux

A UNE FAIBLE MAJORITE, LE CONSEIL GENERAL REPUSSE LE REJET DE L'ARRET DE LA HAUTE-COUR.

Par cette motion débattue de vaines considérations, les élus socialistes demandent à l'Assemblée de protester contre la condamnation de M. Caillaux par la Haute-Cour.

Le rapporteur, M. GARN, vénérable vieillard à barbe et cheveux blancs, déclare que cette question, étant du domaine judiciaire, échappe à son pouvoir de législateur, qu'il n'a pas à s'ériger en cour de cassation ou en tribunal de révision, ou à se prononcer, quant au rejet, sur le greffier.

Au nom du bureau, M. Gerin conclut au refus du vote.

SALENGRO défend le mot de protestation, et rappelle que plusieurs Assemblées départementales se sont déjà prononcées dans ce sens. Il demande au Conseil de prendre position.

LEBANS, au milieu d'un silence attentif, fait ce rapport sur ce débat ni passion, ni acrimonie ; il ne nie pas que le mot de protestation est dans cette affaire le droit à être voté.

« Ce mot, dit-il, Messieurs, si l'un d'entre nous était renvoyé devant une juridiction répressive sous l'inculpation d'un crime ou d'un délit, ce serait le chef d'accusation et la condamnation par menaces de mort, par exemple... sans que ni le prévenu, ni son avocat aient pu se défendre... »

« Mais, dit-il, le Sénat Français, en écartant le chef d'accusation d'intelligence avec l'ennemi, et de complicité contre la sûreté de l'Etat, et en condamnant Caillaux pour « correspondances » avec l'ennemi, fait sur lequel l'immunité parlementaire n'a pas été demandée, et dont il n'était pas tenu compte... »

Le vote, ainsi présenté, est voté d'un accord unanime.

Vers la nationalisation des grands services publics

HENTGES a déposé le vœu suivant, signé de tous les conseillers socialistes :

« Le Conseil général émet le vœu, en considérant la nécessité de l'Etat, du budget de l'Etat et du chiffre énorme qu'il atteint actuellement ; que les mines, les chemins de fer, les compagnies d'assurances et les banques soient placés sous le régime de la nationalisation démocratique et susceptible d'améliorer la crise des transports et d'apporter au Pays les bénéfices de la production nationale. »

DECLARATIONS D'INTERETS

Avec énergie, le conseiller-maire d'Hellemmes défend son projet.

Notre pays, dit-il, traverse en ce moment une période de conflits tellement aigus que si on ne les résout pas bientôt, ils pourraient nous conduire à l'abîme.

Le Conseil réclame la nationalisation des mines de potasse d'Alsace-Lorraine.

Les conseillers socialistes ont déposé le vœu que le Gouvernement abandonne pas, au profit d'un groupement de financiers, la concession des mines de potasse d'Alsace-Lorraine d'une valeur de 10 milliards.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

Le rapporteur, M. DUFOUR, tout en acceptant le principe du vœu, conclut qu'il n'est pas possible de le réaliser.

de fer notamment ; les ouvriers, les commerçants, les voyageurs eux-mêmes.

« Les voyageurs eux-mêmes, en ce qui concerne le vœu sur les potasses d'Alsace-Lorraine, je n'ai pas à penser que vous soyez de même pour le vœu sur les potasses. »

M. VANCAUWENBERGHE. — Autant nous avons été d'accord pour les mines de potasse d'Alsace, autant nous devons être réservés sur la nationalisation des mines de fer. Pour l'Alsace, nous sommes en faveur d'une situation nette et neuve, n'engageant à aucune obligation financière, tandis que pour les mines, les chemins de fer, nous devons nous réserver des indemnités que l'état de nos finances ne nous permet pas de verser.

Le vote a lieu à mains levées, et par 39 voix contre 29 le vœu est repoussé.

La République et le Pape

On aborde la discussion d'un autre vœu socialiste, demandant que soient immédiatement réunies les Chambres de la République laïque, et que les Chambres repoussent le projet de reprise des relations avec le Vatican.

M. le baron de LA GRANGE, rapporteur, déclare que le vœu socialiste est en fait le vœu de ne pas procéder à son examen et de passer à l'ordre du jour.

« Vingt conseillers généraux de France se sont prononcés sur cette question, et je demande à notre Assemblée d'élever sa protestation contre l'offense faite au peuple français par le Pape. »

DECLARATIONS DE BIENANT

« La loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, dit le jeune et éloquent conseiller-maire de Valenciennes, M. BIENANT, est la loi qui a permis à la République de reconnaître son caractère de République sans aucun culte. Or, tous les républicains, tous ceux du moins qui sont restés fidèles aux principes de la République, ont regardé avec une certaine inquiétude les tentatives de rapprochement qui ont été faites entre le Pape et le Gouvernement. »

Le maintien des huit heures

Une discussion animée s'engage sur la loi de huit heures, à propos d'un amendement qui tend à modifier la loi de huit heures.

Le rapporteur déclare que le bureau propose l'ajournement de la loi, et qu'il ne s'agit d'apporter à la loi, dont le principe n'est pas discuté, que des modifications transitoires.

LA JOURNEE DES MERES DE FAMILLES NOMBREUSES

« TOURCOING. — Concert à la Grand-Place, à 9 heures du matin. Addition de la Musique Municipale de Tourcoing et de l'Harmonie de l'Union des Travailleurs. »

UN VEILLER SE POND

Hier, matin, à 6 heures, M. Alfred Delabasse, âgé de 62 ans, domicilié à Tourcoing, 23, rue du Haze, a été trouvé pendu dans sa chambre. Il y a eu suicide.

UNE ARRESTATION POUR VOL

Le nommé Camille Oda, âgé de 35 ans, sujet Belge, ouvrier agricole, sans domicile connu, a été arrêté et conduit au Parcquet, en vertu d'un mandat d'arrêt décerné le 1er août 1917, par M. le Procureur Général, Sens.

UN ENFANT RENVERSE PAR UN CYCLISTE

Hier soir, vers 4 heures et demie, un jeune enfant de 12 ans, habitant à Tourcoing, rue du Tilleul, 47, a été renversé par un cycliste. M. Léon Verly, âgé de 22 ans, ouvrier, domicilié à Heule-les-Courtils (Belgique).

REVERSE PAR UNE AUTO

Jour dernier, à quatre heures du soir, M. Noël Corseillon, âgé de 44 ans, représentant, demeurant à Lille, 18, place Philippe de Girard, pilotait une automobile (n° 6212) lorsque, passant au Grand-Place, à Tourcoing, il voulut se garer au passage d'un tramway. Dans le mouvement qu'il fit avec sa voiture, il renversa M. Jules Vandeweyer, âgé de 62 ans, boucher, domicilié 23, rue des Cinq Voies.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

A Tuisne Léonard Wainier, rue Verte, 27, un homme de peine, âgé de 21 ans, demeurant rue du Bas Chemin, 10, à Menin, en rentrant à son domicile, a été renversé par un coup de la forte machine à vapeur.

DEFAUT DE BALAYAGE

Pour défaut de balayage devant son habitation, M. Edouard Buisseret, âgé de 63 ans, maître d'œuvre, demeurant 275, rue de la Lette, a fait l'objet d'une contravention.

AU RAVAILLEMENT

Semaine du 10 au 15 mai 1920

Riz, 1 fr. 50 ; sucre en morceaux, 1 fr. 50 ; cacao, 0 fr. 20 ; margarine, 1 bolle, 13 francs ou 16 fr. 25 ; sel fin, 0 fr. 15 ; saindoux végétal, 3 fr.

TOUJOURS DES EMBALES

Pour expés de vitesse, M. Vandersteene, conducteur d'auto, demeurant rue de France, 23, à Roubaix, a été arrêté par la police municipale.

LES ALLOCATIONS AUX BEPTIGES

Le paiement de l'allocation aux réfugiés pour le période du 15 mars au 15 avril, aura lieu le lundi 10 mai prochain, à 10 heures, au Palais de l'Espérance, n° 1, à 10 heures, et de 2 à 5 heures.

ARRESTATION POUR VOIS

La nommée Suzanne Derivé, née à Arras en 1901, sans profession, demeurant rue de la Gare, 10, à Roubaix, a été arrêtée par la police municipale.

LES ALLOCATIONS AUX BEPTIGES

Le paiement de l'allocation aux réfugiés pour le période du 15 mars au 15 avril, aura lieu le lundi 10 mai prochain, à 10 heures, au Palais de l'Espérance, n° 1, à 10 heures, et de 2 à 5 heures.

ARRESTATION POUR VOIS

La nommée Suzanne Derivé, née à Arras en 1901, sans profession, demeurant rue de la Gare, 10, à Roubaix, a été arrêtée par la police municipale.

LES ALLOCATIONS AUX BEPTIGES

Le paiement de l'allocation aux réfugiés pour le période du 15 mars au 15 avril, aura lieu le lundi 10 mai prochain, à 10 heures, au Palais de l'Espérance, n° 1, à 10 heures, et de 2 à 5 heures.

ARRESTATION POUR VOIS

La nommée Suzanne Derivé, née à Arras en 1901, sans profession, demeurant rue de la Gare, 10, à Roubaix, a été arrêtée par la police municipale.

LES ALLOCATIONS AUX BEPTIGES

Le paiement de l'allocation aux réfugiés pour le période du 15 mars au 15 avril, aura lieu le lundi 10 mai prochain, à 10 heures, au Palais de l'Espérance, n° 1, à 10 heures, et de 2 à 5 heures.

ARRESTATION POUR VOIS

La nommée Suzanne Derivé, née à Arras en 1901, sans profession, demeurant rue de la Gare, 10, à Roubaix, a été arrêtée par la police municipale.

LES ALLOCATIONS AUX BEPTIGES

LILLE

Les accidents

UN BEBE EBOULANTE

Au 3ème étage d'une grande maison d'habitation, habitée par le ménage Devries, vendredi, vers onze heures du matin, un bébé de 18 mois, occupé à jouer, se précipita dans le vide.

UNE VIEILLE AFFAIRE

En décembre 1919, la police de sûreté procéda à l'arrestation d'un trio de malfaiteurs, les nommés Olys Gérard, 18 ans, Van Bever Georges, 19 ans, et Thiérens André, 20 ans, tous trois âgés de 18 à 20 ans, inculpés de différents vols, dont un vol de liquides, à Lille, et deux vols de tissus, de linge et de colon, à Roubaix.

UN ESCADRON DU DE CHASSEURS PART POUR DUNKERQUE

Dans la soirée de vendredi, un escadron du 6ème chasseurs à cheval a quitté Lille pour Dunkerque, où les dockers et les inscrits maritimes sont actuellement en grève.

SUCCESS MUSICAL

Mlle Marcelle Lenfant, professeur de musique, vient d'obtenir, à Paris, le certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement du chant et de la musique (degré supérieur). Ce brillant succès fait honneur au Conservatoire de Roubaix et à son distingué directeur, M. Koszul, à qui nous adressons nos bien vives félicitations, ainsi qu'à la lauréate, son ancienne élève.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE DE ROUBAIX

Distribution de vêtements usagés aux chômeurs. Lundi prochain, commencera la distribution de vêtements usagés aux personnes munies de tickets de chômage et au livret de famille ou de pièces d'identité.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en séance publique le lundi 10 mai, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville.

VOL DE ROBINES DE LAINE

Hier, à 13 heures, à la sortie des ouvrières de la filature de la rue de Beuvron, la nommée Marie Glorieux, demeurant à Croix, rue Lemartine, 20, a été surprise emportant trois boîtes de 60 grammes de laine.

DANS LES TRANSPORTS

La chambre syndicale Union des Transports de Roubaix et environs invite tous les chauffeurs d'autos, camionneurs, emballeurs, manutentionnaires, conducteurs de charbonniers, à assister à la réunion qui aura lieu dimanche 9 mai, à dix heures, au siège du syndicat, 43, rue de l'Espérance, Roubaix.

TOURCOING

« TOURCOING. — Concert à la Grand-Place, à 9 heures du matin. Addition de la Musique Municipale de Tourcoing et de l'Harmonie de l'Union des Travailleurs. »

LA JOURNEE DES MERES DE FAMILLES NOMBREUSES

« TOURCOING. — Concert à la Grand-Place, à 9 heures du matin. Addition de la Musique Municipale de Tourcoing et de l'Harmonie de l'Union des Travailleurs. »

UN VEILLER SE POND

Hier, matin, à 6 heures, M. Alfred Delabasse, âgé de 62 ans, domicilié à Tourcoing, 23, rue du Haze, a été trouvé pendu dans sa chambre. Il y a eu suicide.

UNE ARRESTATION POUR VOL

Le nommé Camille Oda, âgé de 35 ans, sujet Belge, ouvrier agricole, sans domicile connu, a été arrêté et conduit au Parcquet, en vertu d'un mandat d'arrêt décerné le 1er août 1917, par M. le Procureur Général, Sens.

UN ENFANT RENVERSE PAR UN CYCLISTE

Hier soir, vers 4 heures et demie, un jeune enfant de 12 ans, habitant à Tourcoing, rue du Tilleul, 47, a été renversé par un cycliste. M. Léon Verly, âgé de 22 ans, ouvrier, domicilié à Heule-les-Courtils (Belgique).

REVERSE PAR UNE AUTO

Jour dernier, à quatre heures du soir, M. Noël Corseillon, âgé de 44 ans, représentant, demeurant à Lille, 18, place Philippe de Girard, pilotait une automobile (n° 6212) lorsque, passant au Grand-Place, à Tourcoing, il voulut se garer au passage d'un tramway. Dans le mouvement qu'il fit avec sa voiture, il renversa M. Jules Vandeweyer, âgé de 62 ans, boucher, domicilié 23, rue des Cinq Voies.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

A Tuisne Léonard Wainier, rue Verte, 27, un homme de peine, âgé de 21 ans, demeurant rue du Bas Chemin, 10, à Menin, en rentrant à son domicile, a été renversé par un coup de la forte machine à vapeur.

DEFAUT DE BALAYAGE

Pour défaut de balayage devant son habitation, M. Edouard Buisseret, âgé de 63 ans, maître d'œuvre, demeurant 275, rue de la Lette, a fait l'objet d'une contravention.

AU RAVAILLEMENT

Semaine du 10 au 15 mai 1920

Riz, 1 fr. 50 ; sucre en morceaux, 1 fr. 50 ; cacao, 0 fr. 20 ; margarine, 1 bolle, 13 francs ou 16 fr. 25 ; sel fin, 0 fr. 15 ; saindoux végétal, 3 fr.

TOUJOURS DES EMBALES

Pour expés de vitesse, M. Vandersteene, conducteur d'auto, demeurant rue de France, 23, à Roubaix, a été arrêté par la police municipale.

LES ALLOCATIONS AUX BEPTIGES

Le paiement de l'allocation aux réfugiés pour le période du 15 mars au 15 avril, aura lieu le lundi 10 mai prochain, à 10 heures, au Palais de l'Espérance, n° 1, à 10 heures, et de 2 à 5 heures.

ARRESTATION POUR VOIS

La nommée Suzanne Derivé, née à Arras en 1901, sans profession, demeurant rue de la Gare, 10, à Roubaix, a été arrêtée par la police municipale.

LES ALLOCATIONS AUX BEPTIGES

Le paiement de l'allocation aux réfugiés pour le période du 15 mars au 15 avril, aura lieu le lundi 10 mai prochain, à 10 heures, au Palais de l'Espérance, n° 1, à 10 heures, et de 2 à 5 heures.

ARRESTATION POUR VOIS

La nommée Suzanne Derivé, née à Arras en 1901, sans profession, demeurant rue de la Gare, 10, à Roubaix, a été arrêtée par la police municipale.

LES ALLOCATIONS AUX BEPTIGES

Le paiement de l'allocation aux réfugiés pour le période du 15 mars au 15 avril, aura lieu le lundi 10 mai prochain, à 10 heures, au Palais de l'Espérance, n° 1, à 10 heures, et de 2 à 5 heures.

Le GUIDE MASSON

INDICATEUR DE TRAINS

CONTIENT : les horaires, les tarifs, les prix, les conditions de voyage, les renseignements utiles aux voyageurs.